

Un milliard d'arbres en 10 ans: ce que cela cache



Forêt

Les 72000 hectares qui ont flambé cet été dans 50 départements sont pourtant très en-deçà, en termes de surface, des 1,5 et à 2,5 millions d'hectares qui pourraient être nécessaires à planter un milliard d'arbres selon les calculs de Guillaume Decocq, directeur de l'unité du CNRS Écologie et dynamique des systèmes anthropisés auprès de l'Université de Picardie. On comptera par exemple 2000 plants par hectare pour du pin maritime mais seulement 500 pour du chêne, évalue-t-il. Ainsi, s'il ne fallait planter que des pins, les hectares brûlés équivalent à 7 fois moins que la surface à planter en 10 ans.

Pourtant, bien que l'objectif donné par Emmanuel Macron représente près de 270000 arbres à planter chaque jour, il n'apparaît pas extraordinairement élevé par rapport aux habitudes de la profession. Plusieurs sources y lisent une opération de communication, indiquant un rythme habituel de 80 millions de plants annuels, forêts publiques et privées confondues. Soit tout de même près de 800 millions d'arbres en une décennie.

Reste que cet objectif est vu comme «très utile» pour reconstituer les forêts touchées par des pathogènes (scolytes, encre du châtaigner...) par Antoine d'Amécourt, président de l'organisation représentant l'ensemble des propriétaires forestiers privés, Fransylva.

Une forêt est avant tout censée pouvoir se régénérer naturellement, selon Patrice Martin, secrétaire national du Snupfen Solidaires, premier syndicat à l'Office national des forêts. Si l'on range la calculatrice pour se pencher sur les multiples aspects environnementaux que compte la forêt, qui plus est pour (tenter de) résister au réchauffement climatique et à ses conséquences, le défi apparaît plus compliqué à relever. À commencer par le fait qu'il promeut la plantation, «symbole d'échec» en sylviculture selon Patrice Martin. Il rappelle qu'une forêt est avant tout censée pouvoir se régénérer naturellement.

Le cahier des charges du volet forestier de France 2030, qui doit préciser les modalités de plantation de ce milliard d'arbres, n'est pas finalisé. 500 millions d'euros devraient ainsi être consacrés aux forêts dans le plan d'investissement France 2030, en plus des 300 millions d'euros déjà déployés en 2021 dans le cadre de France Relance. Un programme de recherches sur l'adaptation des forêts à l'évolution du climat devrait être doté de 50 millions d'euros tandis qu'une enveloppe de 150 millions d'euros devrait être allouée à l'Ademe en 2023 pour aider les propriétaires privés, en plus d'un budget de 100 millions d'euros fléché au sein du «Fonds Vert» qui accompagne les collectivités dans la transition écologique.

Le ministre de l'Agriculture appelle en outre à repenser le peuplement dans une logique de captation carbone en sortant d'une opposition stérile entre résineux et feuillus, les premiers étant davantage valorisés par les scieries françaises et souvent décriés pour leur monoculture. S'ajoute la promesse émise par le ministre de la Transition écologique Christophe Béchu de ne pas faire baisser davantage les effectifs de l'ONF en 2023, pour la première fois depuis vingt ans. Plus de

4000 postes y ont été supprimés depuis l'an 2000 et un nouveau contrat d'objectifs et de performances, attaqué en justice par les organisations syndicales représentatives au sein de l'office, prévoit la disparition de 475 postes en plus.

Pour l'heure, on ne sait pas quelles essences sont à planter face au changement climatique. Il existe des idées, des pistes et des essais. Mais on ne sait pas vraiment. De plus, certains peuplements porte-graines sont fragilisés ou n'ont pas une fructification assez importante. Augmenter les capacités de production est quelque chose de compliqué. Il est outre nécessaire de disposer de plants en quantités et qualités suffisantes auprès des pépiniéristes, sans compter que le personnel reste bien inférieur aux besoins selon le syndicat, pour le volet de la forêt publique.

Mais alors que les surfaces forestières ne sont pas extensibles à souhait, les critiques portent surtout sur la nature des plantations et la gestion sylvicole. Associations et syndicats redoutent que soient financées des coupes rases au profit de plantations en monoculture, dans la continuité du volet forestier de France Relance. Dans le bilan qu'elle en a dressé, l'association de protection de l'environnement forestier Canopée dénonce «l'illusion du chiffre» de 50 millions d'arbres plantés en deux ans, estimant que 87% des projets financés ont été des coupes rases suivies de plantations, y compris pour «des forêts en bonne santé» (à 42%), sans mise en place de critères en termes de biodiversité.

«Le principal arbre planté est [...] le douglas. Un arbre qui n'est pas adapté à un climat qui se réchauffe», insiste Canopée. Loin de l'hétérogénéité d'essences et de classes d'âges indispensable à l'adaptation au changement climatique et à l'apport des multiples services forestiers non quantifiables rendus à la société, en matière de filtration de l'air ou de lutte contre l'érosion par exemple.

Bruno Bourgeon, président d'AID <http://www.aid97400.re>

D'après Alternatives Economiques du 06 Janvier 2023 <https://www.alternatives-economiques.fr/planter-un-milliard-darbres-dix-ans-chiffre-cache-foret/00105510>